

Septembre
2013

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

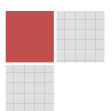


UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2013**

EXECUTION DU BUDGET



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CONTEXTE GENERAL	3
I- REALISATION DES RESSOURCES	4
1.1. Ressources budgétaires	5
1.1.1. Ressources intérieures	5
1.1.2. Ressources extérieures	7
1.2. Ressources de trésorerie	7
II- EXECUTION DES DEPENSES	8
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type	8
2.1.1 Dépenses budgétaires	9
2.1.2 Dépenses de trésorerie	13
2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services	14
2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions	16
2.4 Analyse des dépenses pro pauvres	19
2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale	19
2.4.2 Education	20
2.4.3 Santé	20
2.4.4 Eau, assainissement et électricité	20
2.4.5 Infrastructures	21
2.4.6 Affaires sociales	21
2.4.7 Décentralisation	21
2.4.8 Reconstruction, réhabilitation et autres domaines de lutte contre la pauvreté	21
III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES	22
3.1 Au titre de la dette publique	22
3.2 Au titre des dépenses de personnel	22
3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat	22
3.4 Au titre des achats de biens et services	23
3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat	23
IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER	24
4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	24
4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin septembre 2013	4
Tableau 2 : Situation des dépenses par type	8
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et Institutions (hors dépenses post crise)	14
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin septembre 2013	16
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2013	19
Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) en 2013	24

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin septembre 2013	5
Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin septembre 2013	9
Graphique 3 : Répartition des dépenses totales par grandes fonctions à fin septembre 2013	18
Graphique 4 : Répartition des dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin septembre 2013	18

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire	26
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires.....	27
Annexe 3 : Situation des dépenses par grandes natures.....	28
Annexe 4 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions.....	29
Annexe 5 : Etat détaillé des dépenses par grandes natures	30
Annexe 6 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions	32
Annexe 7 : Situation des dépenses par Ministères et Institutions	34
Annexe 8 : Etat détaillé des dépenses par Ministères et Institutions	36
Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses sociales	43
Annexe 10 : Situation d'exécution des dépenses pro pauvres.....	44
Annexe 11 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.....	45
Annexe 12 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et projets.....	46

INTRODUCTION

La présente Communication en Conseil des Ministres a pour objet de présenter la situation d'exécution du budget de l'année 2013 au terme du troisième trimestre. A cet effet, elle analyse la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses. Elle fait également un état de la mise en œuvre des engagements budgétaires du Programme Economique et Financier en cours.

CONTEXTE GENERAL

A l'instar des deux (2) premiers trimestres, l'exécution du budget à fin septembre 2013 s'est déroulée dans un environnement socio-économique favorable.

En effet, les actions de consolidation de la cohésion sociale se sont poursuivies avec la reprise du dialogue entre le Gouvernement et l'opposition.

Au plan économique, le climat des affaires a bénéficié de la mise en place et de l'opérationnalisation du Guichet Unique du Commerce Extérieur. En outre, l'engagement du secteur privé, à participer au financement du Plan National de Développement, se concrétise par la mise en place du Conseil National de Concertation Etat/Secteur privé. Par ailleurs, la bonne évolution des grands chantiers de l'Etat dont l'effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie est perceptible, soutient la consolidation de la relance de l'activité.

Parallèlement, la conduite satisfaisante du Programme Economique et Financier contribue au raffermissement de la confiance entre l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cette confiance s'est traduite entre autres par la signature avec la France d'un accord complémentaire portant sur un appui budgétaire de 117,6 milliards sur la période 2013-2015, dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

Au niveau budgétaire, la bonne orientation notée dans la mobilisation des ressources et l'amélioration au troisième trimestre du rythme d'exécution des dépenses notamment, les dépenses d'investissement, laissent espérer l'atteinte des objectifs annuels.

L'analyse de cette exécution du budget au terme du troisième trimestre 2013, est l'objet de la présente communication.

I- REALISATION DES RESSOURCES

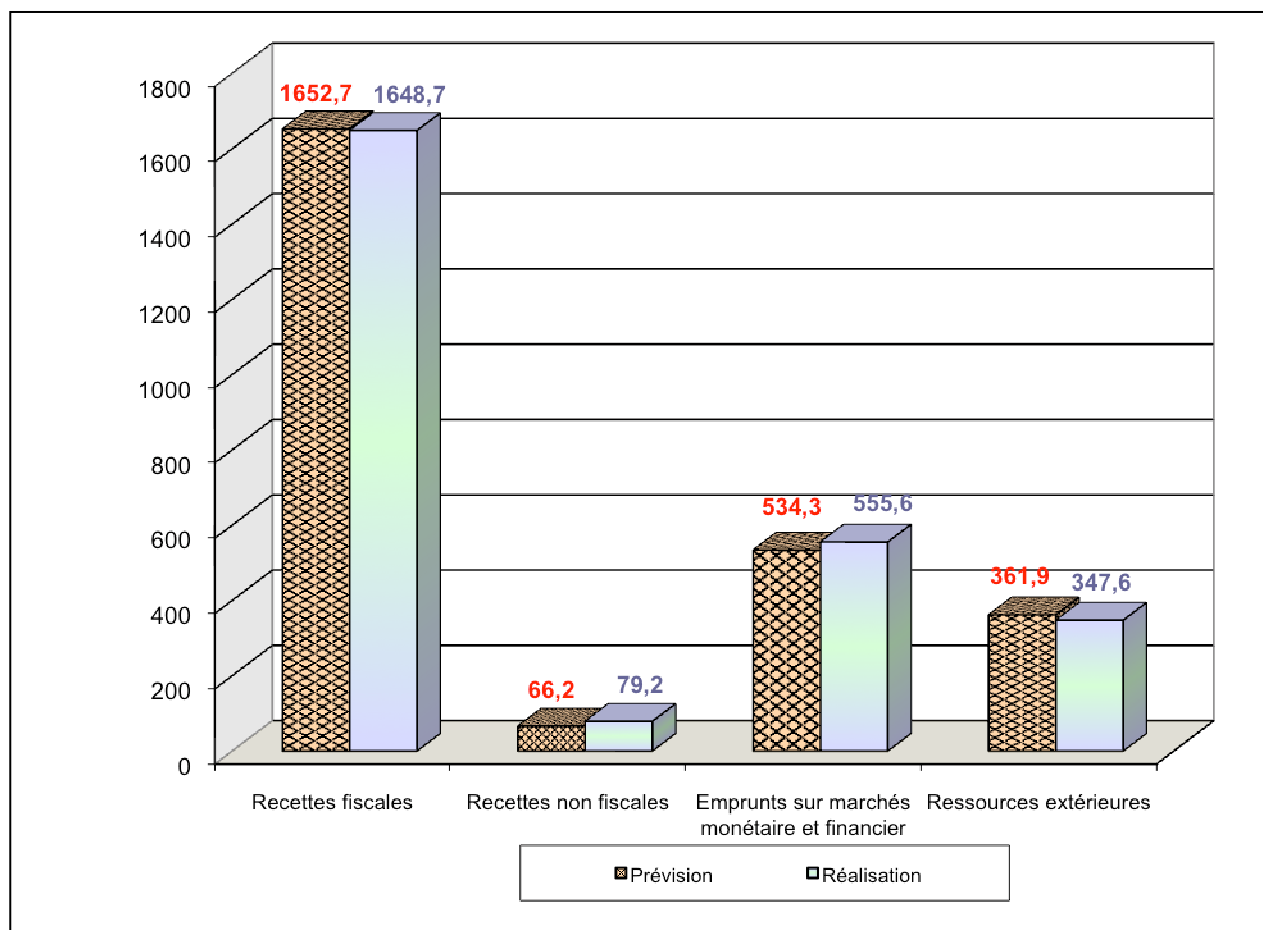
Les ressources du budget de l'Etat attendues à 2 656,6 milliards à fin septembre, ont été mobilisées à 2 670,1 milliards, soit une plus-value de 13,4 milliards. Ces réalisations comprennent 2 631,1 milliards de ressources budgétaires et 38,9 milliards de ressources de trésorerie.

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin septembre 2013

(en milliards de francs CFA)	Budget initial	Collectif Budgétaire	Fin septembre 2013		
			Objectif	Réalisation	Taux réalisation
Ressources budgétaires	3 814,6	3 883,8	2 615,1	2 631,1	100,6%
Ressources intérieures	3 110,9	3 156,1	2 253,2	2 283,5	101,3%
Recettes fiscales	2 280,1	2 240,5	1 652,7	1 648,7	99,8%
Recettes non fiscales	70,8	108,9	66,2	79,2	119,6%
Emissions titres publics	760,0	806,7	534,3	555,6	104,0%
Ressources extérieures	703,7	727,7	361,9	347,6	96,1%
Appuis budgétaires	253,3	262,2	86,8	85,8	98,9%
<i>dont FMI</i>	75,1	75,1	37,6	36,6	97,5%
<i>AFD</i>	98,4	98,4	49,2	49,2	100,0%
<i>Union Européenne</i>	39,4	39,4	0,0	0,0	
<i>Banque Mondiale</i>	25,0	25,0	0,0	0,0	
Financement extérieur	450,4	465,4	275,1	261,8	95,2%
<i>Dons</i>	140,9	128,7	77,2	93,4	120,9%
<i>Emprunts</i>	302,7	329,9	197,9	161,6	81,7%
<i>Dons-programme</i>	6,8	6,8	0,0	6,8	
Opérations de trésorerie			41,6	38,9	93,7%
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA			29,4	29,4	100,0%
TVA secteur électricité			12,1	9,5	78,3%
Total Ressources	3 814,6	3 883,8	2 656,6	2 670,1	100,5%

Source : DGBF-DGTCP-DGE

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin septembre 2013



Source : DGBF-DGTCP-DGE

1.1. Ressources budgétaires

Le recouvrement des ressources budgétaires de l'Etat s'est établi à 2 631,1 milliards contre 2 615,1 milliards prévus. Ces réalisations comprennent 86,8% de ressources intérieures et 13,2% de ressources extérieures.

1.1.1. Ressources intérieures

Les ressources intérieures comprenant les recettes fiscales et non fiscales, les emprunts sur les marchés monétaire et financier, ont été mobilisées à hauteur de 2 283,5 milliards pour un objectif de 2 253,2 milliards.

➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 1 648,7 milliards pour un objectif de 1 652,7 milliards, soit un taux de recouvrement de 99,8%. Ce résultat aurait été meilleur, n'eût été les manques à gagner enregistrés essentiellement dans la collecte des revenus du pétrole, de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) intérieure et des taxes sur les marchandises générales.

En effet, prévu à 166,3 milliards, le recouvrement de la **TVA intérieure** s'est situé à 151,7 milliards, soit un manque à gagner de 14,6 milliards. Ce niveau plus faible que prévu est lié essentiellement à la mise en œuvre depuis novembre 2012 du nouveau Code des investissements qui a élargi le champ des bénéficiaires et renforcé les mesures

d'exonérations et d'incitations fiscales en faveur des investissements notamment en matière d'acquisition de biens d'équipement.

Concernant **les taxes à l'importation sur les marchandises générales**, elles ont été recouvrées à hauteur de 448,5 milliards contre 501,5 milliards prévus. La moins-value de 53 milliards qui se dégage, s'explique par la progression plus faible que prévue des marchandises taxées en droit commun notamment les produits alimentaires et les biens de consommation intermédiaire.

Par contre, les **revenus de gaz** sont ressortis à 72,2 milliards pour une prévision de 45,3 milliards, soit une plus-value de 27 milliards liée au prix de cession du gaz du bloc CI 26 dont la révision n'a pas encore eu lieu.

L'**impôt BIC hors pétrole**, prévu à 176,6 milliards, a été recouvré à hauteur de 194,6 milliards, soit une plus-value de 18 milliards. Cet excédent résulte de la consolidation en 2012 de la reprise des activités économiques amorcée en 2011.

Les impôts sur les revenus et salaires, ont été collectés à hauteur de 221,7 milliards contre un objectif de 208,8 milliards. Ce bon résultat a été obtenu grâce aux opérations de compensations et aux paiements spontanés confirmant les progrès économiques observés depuis 2012.

Quant aux **droits d'enregistrement et de timbre**, ils ont été recouverts à 48,6 milliards avec une plus-value de 7,8 milliards qui s'explique par le meilleur suivi et l'accroissement des actes soumis à la formalité de l'enregistrement, suite à la déconcentration des services chargés de la gestion de cet impôt.

Les **droits et taxes à l'exportation** se sont situés à 199,3 milliards enregistrant un surplus de 18,6 milliards en rapport avec l'augmentation des volumes exportés de cacao suite à l'amélioration de la qualité du cacao ivoirien.

En outre, l'amélioration de la traçabilité des exportations de cacao et les nouvelles mesures contraignant les exportateurs à la commercialisation de leurs stocks dans des délais fixés sous peine de pénalités, ont permis d'accroître le volume des exportations.

➤ **Les recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 79,2 milliards contre un objectif de 66,2 milliards, soit une plus-value de 13 milliards liée aux performances sur le recouvrement des recettes de service (17,3 milliards contre 8,2 milliards en rapport avec les actions d'identification et de formalisation des procédures de recouvrement de ces recettes) et le paiement de la redevance de téléphonie cellulaire (8,3 milliards encaissés contre 4,8 milliards). Cet excédent s'explique également par le reversement plus tôt que prévu de dividendes (5,3 milliards contre 1,9 milliard initialement) par la SIB, la CIE et la CIPREL.

➤ **Les émissions de titres d'Etat**

La mobilisation des emprunts sur les marchés monétaire et financier s'est chiffrée à 555,6 milliards contre 534,3 milliards prévus. Ce niveau de mobilisation est composé de 120,8 milliards d'emprunts obligataires, 238,8 milliards de bons du Trésor et 195,9 milliards d'obligations du trésor.

1.1.2. Ressources extérieures

Les ressources extérieures comprenant les appuis budgétaires, les emprunts projets, les dons projets et les dons programmes, ont été mobilisées à 347,6 milliards contre un objectif de 361,9 milliards, soit un taux de mobilisation de 96,1%.

Les tirages sur **emprunts-projets** se sont établis à 161,6 milliards contre 197,9 milliards prévus. Ces financements proviennent principalement des bailleurs suivants :

- Eximbank Chine : 116,9 milliards;
- la Banque Islamique de Développement (BID) : 23,4 milliards ;
- la BOAD : 17,4 milliards.

Quant aux **dons-projets**, ils ont été mobilisés à hauteur de 93,4 milliards contre 77,2 milliards prévus. Ces tirages concernent notamment les dons de la Banque Mondiale pour 60,5 milliards et de la BAD à hauteur de 17,3 milliards.

Les **dons-programmes** d'un montant de 6,8 milliards ont soutenu le financement du Programme d'Assistance Post-Crise (PAPC).

Par ailleurs, les **appuis budgétaires** se sont chiffrés à 85,8 milliards provenant du Fonds Monétaire International dans le cadre du Programme Economique et Financier en cours et de l'Agence Française de Développement au titre du C2D.

1.2. Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été également mobilisées à hauteur de 38,9 milliards et concernent :

- ✓ les ressources affectées au remboursement de crédits de TVA (29,4 milliards) ;
- ✓ les recettes de TVA à reverser au secteur électricité (9,5 milliards).

II- EXECUTION DES DEPENSES

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

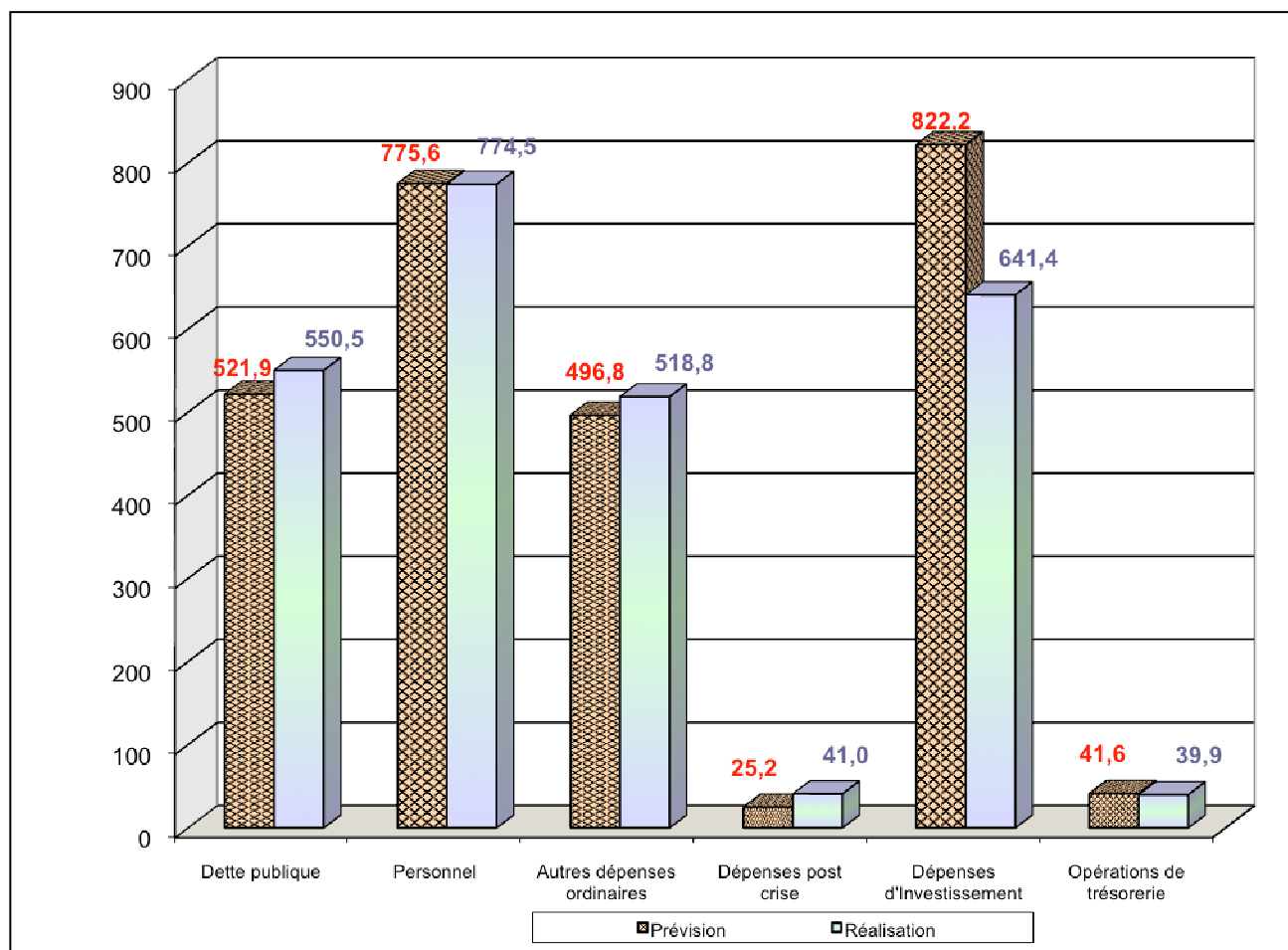
L'exécution des dépenses de l'Etat, à fin septembre 2013, se chiffre à 2 566,2 milliards contre un objectif de 2 683,2 milliards, soit une sous consommation de 117 milliards. Ces réalisations comprennent 2 526,3 milliards de dépenses budgétaires et 39,9 milliards d'opérations de trésorerie.

Tableau 2 : Situation des dépenses par type

Montants <i>(en milliards de francs CFA)</i>	Budget initial	Collectif budgétaire	Fin septembre 2013		
			Objectif du programme	Réalisation	Taux réalisation
Dépenses Budgétaires	3 814,6	3 883,8	2 641,7	2 526,3	95,6%
Dette publique	1 025,9	984,3	521,9	550,5	105,5%
Dette intérieure	759,5	725,2	379,9	402,4	105,9%
Dette extérieure	266,4	259,1	142,0	148,1	104,3%
Dépenses ordinaires	1 754,0	1 714,7	1 272,4	1 293,4	101,7%
Personnel	1 038,9	1 039,1	775,6	774,5	99,9%
Abonnement	48,1	48,1	36,1	32,4	89,6%
Subventions et transferts	328,7	286,5	205,3	233,9	113,9%
Autres dépenses de fonctionnement	338,3	340,9	255,4	252,6	98,9%
Dépenses de sortie de crise	14,4	40,7	25,2	41,0	162,8%
Dépenses financées sur ressources intérieures	7,6	33,9	25,2	34,2	135,8%
Dépenses financées par les Bailleurs	6,8	6,8		6,8	
Dépenses d'investissement	1 020,2	1 144,1	822,2	641,4	78,0%
Investissements financés sur ressources intérieures	576,6	685,5	547,1	386,3	70,6%
Investissements financés par emprunts et dons	443,6	458,6	275,1	255,0	92,7%
Opérations de trésorerie			41,6	39,9	96,1%
Remboursement de crédits de TVA			29,4	29,4	100,0%
Reversement de TVA au secteur électricité			12,1	10,5	86,7%
TOTAL DEPENSES	3 814,6	3 883,8	2 683,2	2 566,2	95,6%

Source : DGBF-DGTCP-DGE

Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin septembre 2013



Source : DGBF-DGTCP-DGE

2.1.1 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires prévues à 2 641,7 milliards, ont été réalisées à 2 526,3 milliards, soit un taux d'exécution de 95,6%. Ces dépenses ont été exécutées à 90,3% à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), 5,3% sous forme d'avances non régularisées et 4,5% d'autres dépenses de trésorerie.

Les dépenses exécutées à travers le SIGFiP se chiffrent à 2 280,2 milliards comprenant :

- le service de la dette publique (486,7 milliards) ;
- les dépenses de personnel (759 milliards) ;
- les dépenses d'abonnement et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone (32,4 milliards) ;
- les subventions et transferts (205,5 milliards) ;
- la couverture du déficit de la CGRAE (17,1 milliards) ;
- les autres dépenses de fonctionnement des services (171,3 milliards) ;
- les dépenses d'investissement (581,5 milliards) ;
- les dépenses post-crise (26,7 milliards).

Les **dépenses exécutées sous forme d'avances de trésorerie et non encore régularisées** s'élèvent à 133 milliards et portent notamment sur les dépenses ordinaires (60,8 milliards) et les dépenses d'investissement (59,8 milliards).

Les **opérations de trésorerie adossées à des crédits budgétaires** et non encore retracées dans le SIGFiP se chiffrent à 113,2 milliards et concernent:

- les échéances de la dette publique (63,9 milliards) ;
- les charges de personnel (3,2 milliards) ;
- la subvention au secteur électricité (28,4 milliards) ;
- les dépenses post-crise (14,3 milliards).

Par grandes natures, l'exécution des dépenses budgétaires se répartit comme suit :

➤ **Service de la dette publique**

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 550,5 milliards pour une prévision de 521,9 milliards. Ce service se répartit entre la dette intérieure pour 73,1% et la dette extérieure pour 26,9%.

Prévue à 379,9 milliards, l'exécution du **service de la dette intérieure** s'est établie à 402,4 milliards, soit un dépassement de 22,5 milliards lié aux engagements anticipés en vue de respecter les tombées d'échéances à venir dans le cadre de souscription aux titres publics.

Les règlements effectués au titre de la dette intérieure qui se chiffrent à 240,2 milliards se rapportent principalement au remboursement des emprunts et obligations du Trésor pour 110,4 milliards et des bons du Trésor pour 62,8 milliards.

En outre, les paiements ont concerné les échéances du Groupe PFO (18 milliards), de la BCEAO (14 milliards) au titre des allocations Droits de Tirages Spéciaux (DTS) et des fournisseurs de l'Etat détenteurs de créances titrisées (11,1 milliards).

L'exécution du **service de la dette extérieure** s'est située à 148,1 milliards contre 142 milliards prévus en rapport avec les engagements anticipés notamment sur les échéances du Club de Paris et de Londres en vue de respecter la date de tombée des échéances. Ce niveau d'exécution intègre 71,1 milliards d'échéances du Club de Paris, 37,3 milliards du Club de Londres, 8,8 milliards de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et 9,8 milliards de Souscriptions et contributions au capital d'organismes internationaux.

➤ **Dépenses de Personnel**

Les charges de personnel ont été exécutées à hauteur de 774,5 milliards dans la limite du plafond fixé à 775,6 milliards.

Ces dépenses comprennent :

- le salaire des fonctionnaires (502,3 milliards) ;
- la solde de la police (59,1 milliards) ;
- la solde des militaires (97 milliards) ;
- les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (61,3 milliards) ;

- les salaires du personnel des institutions (30,7 milliards) ;
- les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (4,6 milliards) ;
- la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et autres dépenses de personnel (19,5 milliards).

➤ **Dépenses d'abonnement**

Les dépenses de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone se sont chiffrées à 32,4 milliards avec 21,8 milliards pour la consommation d'électricité, 6,6 milliards pour l'eau et 4 milliards pour le téléphone.

➤ **Autres dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement composées des subventions et transferts, de la subvention d'équilibre à l'Institution de prévoyance sociale CGRAE et des dépenses de fonctionnement courant des services, se sont établies à hauteur de 486,5 milliards pour un objectif de 460,7 milliards. Ce résultat est lié essentiellement au niveau plus élevé que prévu de la subvention au secteur électricité en rapport avec le prix de cession du gaz du bloc CI-26 dont la révision n'a pas encore eu lieu.

En effet, **les subventions et transferts** projetés à 205,3 milliards, ont été exécutés à 233,9 milliards dont 50,4 milliards au titre de la subvention au secteur électricité contre 23,4 milliards prévus.

Outre la subvention au secteur électricité, ces transferts couvrent les frais d'écolage des élèves affectés dans les écoles privées (48 milliards), les bourses et frais de transport des élèves et étudiants (22,9 milliards) ainsi que l'alimentation du Fonds d'Entretien Routier (10 milliards).

Par ailleurs, dans le cadre de la couverture de son déficit structurel, la CGRAE a bénéficié de 17,1 milliards de subvention.

En ce qui concerne **les charges de fonctionnement des services**, leur exécution s'est établie à 232,9 milliards, dans les limites de l'objectif à fin septembre fixé à 238,3 milliards.

➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise) prévues à 822,2 milliards ressortent à 641,4 milliards, soit un taux d'exécution de 78% par rapport à l'objectif à fin septembre.

Elles ont été financées à 60,2% par les ressources intérieures et à 39,8% par les ressources extérieures.

Les dépenses financées sur **ressources intérieures** ont été exécutées à hauteur de 386,3 milliards contre un objectif à fin septembre de 547,1 milliards, soit un taux de 70,6%. Ce résultat se rapportent essentiellement aux travaux d'aménagement du barrage hydro-électrique de SOUBRE (27,3 milliards comme prévus), au Programme Présidentielle d'Urgence (56,8 milliards contre un objectif à fin septembre de 97,8 milliards), aux travaux de réhabilitation de l'immeuble CCIA (18,5 milliards), aux projets initiés dans le cadre du C2D (12,1 milliards contre un objectif à fin septembre de 78 milliards), au projet Renaissance Infrastructures de CI (11,9 milliards comme prévus), aux travaux de

réhabilitation et d'équipement des universités et grandes écoles (30,3 milliards comme prévus) ainsi qu'à l'appui à la mise en place de la Compagnie Air Ivoire (7,5 milliards).

Les projets d'investissement financés sur **ressources extérieures** ont été exécutés à hauteur de 255 milliards contre 275,1 milliards prévus, soit un taux de 92,7%. Ce niveau comprend 161,6 milliards au titre des emprunts projets et 93,4 milliards pour les dons projets.

Les projets financés par des **emprunts** ont été exécutés à hauteur de 161,6 milliards contre un objectif de 197,9 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 81,7 %. Les dépenses se rapportent essentiellement à la Construction du Barrage Hydro-électrique de Soubré (116,9 milliards), au Programme de Renforcement du Secteur de l'Electricité (10 milliards), à la modernisation et l'extension de l'aérogare-fret de l'aéroport d'Abidjan (9 milliards) ainsi qu'aux travaux d'aménagement hydro-agricole (9,6 milliards).

Le niveau d'exécution plus faible que prévu de ces dépenses s'explique essentiellement par le retard accusé dans l'exécution de certains grands projets notamment l'exploitation des champs captant de Bonoua et Songon, le prolongement de l'autoroute du nord, l'aménagement de l'autoroute Abidjan-Bassam, la réhabilitation des CBCG et l'interconnexion des Réseaux Electriques Côte d'Ivoire-Mali qui n'ont pas encore connu un début d'exécution. En outre, l'aménagement de la route Boundiali-Tengrela-Mali n'a été exécuté qu'à hauteur de 20%.

Quant aux **dons projets**, ils enregistrent un taux d'exécution de 120,9% en rapport avec les performances dans l'exécution de plusieurs projets dont les dotations ont été entièrement consommées notamment ceux de la Banque Mondiale. Il s'agit principalement du Programme d'Urgence Réhabilitation du secteur Electricité (18,4 milliards), des Projets Renaissance des Infrastructures (16,7 milliards), de gestion intégrée du bassin versant du GOUROU (10,6 milliards) et d'appui aux infrastructures agricoles de l'Indenié-Duablin (6,7 milliards).

En outre, ces dons portent sur les Projets d'Urgence d'Appui à l'Education de Base (7,2 milliards), de Création d'Emplois Jeunes et de Développement des Compétences (10 milliards) et de réhabilitation du Palais de la Culture (5 milliards).

➤ **Dépenses post- crise**

Prévues à 25,2 milliards, les dépenses effectuées dans le cadre des actions post-crise ont été exécutées à hauteur de 41 milliards dont 34,2 milliards financés par les ressources intérieures et 6,8 milliards par les apports extérieurs. Cette exécution plus élevée que prévue est en rapport avec le renforcement des crédits du Conseil National de Sécurité en vue de la normalisation rapide de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du territoire.

Ces dépenses ont porté sur le règlement de l'opérateur technique de l'identification (SAGEM) à hauteur de 5 milliards.

Elles se rapportent également au financement des activités du Programme d'Assistance Post-Crise (7,1 milliards), du Conseil National de Sécurité (15,7 milliards) et de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (13,2 milliards).

Ces actions ont permis une évolution notable dans la normalisation de la situation socio-politique sur toute l'étendue du territoire.

2.1.2 Dépenses de trésorerie

Certaines charges de l'Etat ont été effectuées sous forme d'opérations de trésorerie pour un montant de 39,9 milliards en marge des dépenses budgétaires. Ces dépenses comprennent le remboursement de crédits de TVA (29,4 milliards) et le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité (10,5 milliards).

2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services

Les dépenses budgétaires (hors service de la dette, charges salariales, frais d'abonnement et dépenses post-crise) se sont chiffrées à 1 127,8 milliards dont 641,4 milliards au titre des dépenses d'investissement et 486,5 milliards pour les dépenses de fonctionnement.

➤ Au niveau des dépenses d'investissement

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement s'est établi à 56,5% des dotations annuelles, en deçà de l'objectif de 75% attendu au terme du 3^{ème} trimestre. Toutefois, en comparaison au rythme observé en 2012 à la même période qui se situait à 43,3%, l'on note une amélioration. L'analyse détaillée de l'exécution de ces dépenses selon la capacité d'absorption des Ministères et Institutions se présente comme suit :

Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et Institutions (hors dépenses post crise) fin septembre 2013.

Ministères/Institutions	Dotation annuelle 2013	Exécution fin septembre 2013	Taux d'exécution fin sept 2013
31 Ministère des Eaux et Forêts	5 030 000 000	94 565 995	1,9%
42 Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	1 942 343 464	202 352 339	10,4%
60 Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	878 367 591	122 000 000	13,9%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	1 053 263 077	190 340 740	18,1%
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	16 754 923 870	3 464 564 288	20,7%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	50 988 843 266	11 451 373 966	22,5%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	276 665 398 486	80 025 866 394	28,9%
17 Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	8 478 136 285	2 487 476 824	29,3%
24 Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	47 321 730 760	15 321 459 225	32,4%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	2 233 268 926	746 541 787	33,4%
12 Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	248 976 491 366	104 051 751 791	41,8%
28 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	6 313 362 306	2 752 393 683	43,6%
38 Ministère de l'industrie et des mines	4 541 925 764	2 345 359 597	51,6%
37 Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	1 776 931 143	934 605 357	52,6%
22 Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	38 571 168 588	24 125 214 827	62,5%
18 Ministère de l'Agriculture	69 672 568 878	44 399 823 518	63,7%
19 Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	51 799 560 555	33 951 908 790	65,5%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	10 001 893 034	6 792 373 713	67,9%
39 Ministère du Tourisme	899 110 695	624 110 695	69,4%
68 Parquet General	97 989 874	69 800 000	71,2%
48 Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de Communication	1 300 000 000	932 030 514	71,7%
27 Ministère de la Communication	2 556 166 213	2 162 731 637	84,6%
29 Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	1 797 636 554	1 538 336 507	85,6%
14 Ministère du Pétrole et de l'Energie	187 776 256 907	178 142 544 446	94,9%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	40 125 126 276	38 221 729 671	95,3%
40 Ministère des Transports	10 311 270 124	9 859 779 114	95,6%
06 Primature et services rattachés	9 733 006 732	9 556 950 732	98,2%
01 Représentation Nationale	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
08 Médiature	20 472 603	20 472 603	100,0%
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	5 531 339 276	5 654 526 425	102,2%
47 Cour Suprême	65 257 937	94 132 659	144,2%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	17 800 000 000	26 654 278 260	149,7%
26 Ministère délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense	7 944 138 831	13 124 651 262	165,2%
02 Présidence de la République	5 256 101 000	20 238 895 353	385,1%
Total	1 135 214 050 381	641 354 942 712	56,5%

Les Ministères qui ont enregistré un taux d'exécution inférieur au taux global à fin septembre (56,5%) sont au nombre de quatorze (14) dont douze ayant exécuté moins de 50% de leurs dotations. Au nombre des projets prévus au titre de ces Ministères, plusieurs n'ont pas encore connu un début d'exécution. Il s'agit notamment du Projet intégré de sauvegarde des forêts classées et du projet d'Appui à l'aménagement forestier durable au titre du Ministère des Eaux et Forêts et du projet de réfection des commissariats au titre du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

Par ailleurs, sept (7) Ministères ont enregistré des taux d'exécution au-delà de 56,5% mais en deçà de 75% avec un taux moyen de consommation des crédits de 64,3%.

Les principaux projets ayant induit ce faible niveau d'exécution sont notamment ceux financés dans le cadre du C2D.

Les Ministères et Institutions dont le taux de consommation de crédits se situe entre 75% et 100% de leurs dotations annuelles sont au nombre de huit (08). Au sein de ces ministères, plusieurs projets enregistrent un niveau de réalisation de 100%. Il s'agit notamment, du projet d'extension de la Primature, du projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences, du projet de réhabilitation et de l'équipement de l'Assemblée Nationale, la réhabilitation des bâtiments de la Médiature, l'aménagement du barrage hydroélectrique de Soubré.

Deux (2) institutions et trois (3) ministères enregistrent un niveau d'exécution supérieur à leur dotation initiale, en raison de la prise en compte de certaines opérations d'urgence qui ont nécessité des financements additionnels.

Afin d'améliorer le taux d'exécution des dépenses d'investissement sur le dernier trimestre de l'année, les rencontres avec les Directeurs des Affaires Financières seront poursuivies afin d'accélérer l'exécution des projets et lever les obstacles relatifs à l'engagement des décomptes sur certains projets.

2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Les dépenses du budget de l'Etat exécutées à 2 566,2 milliards comprennent 2 280,1 milliards de dépenses ordonnancées dans le SIGFiP, 133 milliards d'avances non encore régularisées et 153,1 milliards d'opérations de trésorerie. Ces dépenses se répartissent selon les grandes fonctions résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin septembre 2013

<i>Dépenses par grandes fonctions</i> (données en milliards de F CFA)	Collectif	Exécution fin septembre 2013			TOTAL
		Dépenses SIGFiP à fin septembre	Avances non encore régularisées	Opérations de trésorerie	
Service de la dette publique	984,3	486,7	0,0	63,9	550,5
Services Généraux des administrations publiques	520,5	343,7	33,2	73,8	450,7
<i>dont Institutions</i>	115,6	88,3	7,8	0,0	96,2
<i>Services généraux</i>	404,9	255,4	25,4	73,8	354,6
Enseignement, formation et recherche	812,1	544,0	12,0	0,0	556,0
Santé	210,7	91,7	5,5	0,0	97,1
Affaires économiques	196,8	127,3	11,0	0,0	138,3
Défense, Ordre et sécurité	370,8	229,1	57,0	4,9	291,1
Logement et Equipements collectifs	644,3	358,6	9,1	10,5	378,2
Autres domaines d'intervention de l'Etat	144,2	99,1	5,1	0,0	104,2
TOTAL GENERAL	3883,8	2280,1	133,0	153,1	2566,2

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 550,5 milliards, soit 21,5% des dépenses globales. Il comprend 402,4 milliards de dette intérieure et 148,1 milliards de dette extérieure.

Les dépenses des **services généraux des administrations publiques** s'élèvent à 450,7 milliards, soit 17,6% des dotations annuelles. Elles intègrent les opérations menées par les **Institutions** à hauteur de 96,2 milliards.

En outre, ces dépenses comprennent les **charges des services généraux** pour 354,6 milliards dont 92,1 milliards au titre des services économiques et financiers et 262,5 milliards pour les autres services, notamment ceux en charge de la planification et de la gestion des ressources humaines.

Au niveau du secteur de la **formation, de l'enseignement et de la recherche**, les dépenses se sont établies à 556,0 milliards. Ce montant intègre toutes les dépenses en faveur du secteur Education-Formation (Enseignement, Formation et Recherche) indépendamment des ministères qui les exécutent. Ces dépenses couvrent les activités des secteurs de l'enseignement préscolaire et primaire (314,4 milliards), de l'enseignement secondaire (30,9 milliards), de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (50,4 milliards) ainsi que de l'enseignement supérieur (107,6 milliards). Quant aux autres dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et de la formation continue des adultes, elles se chiffrent à 17,3 milliards.

Les dépenses du secteur de **la santé** s'élèvent à 97,1 milliards dont 53,5 milliards de charges salariales. Ce montant prend en compte les dépenses effectuées par les CHU, les CHR et les Centres de Santé Spécialisés. Il comprend également les dépenses liées à la formation, à l'achat des médicaments et à l'acquisition d'équipements médicaux.

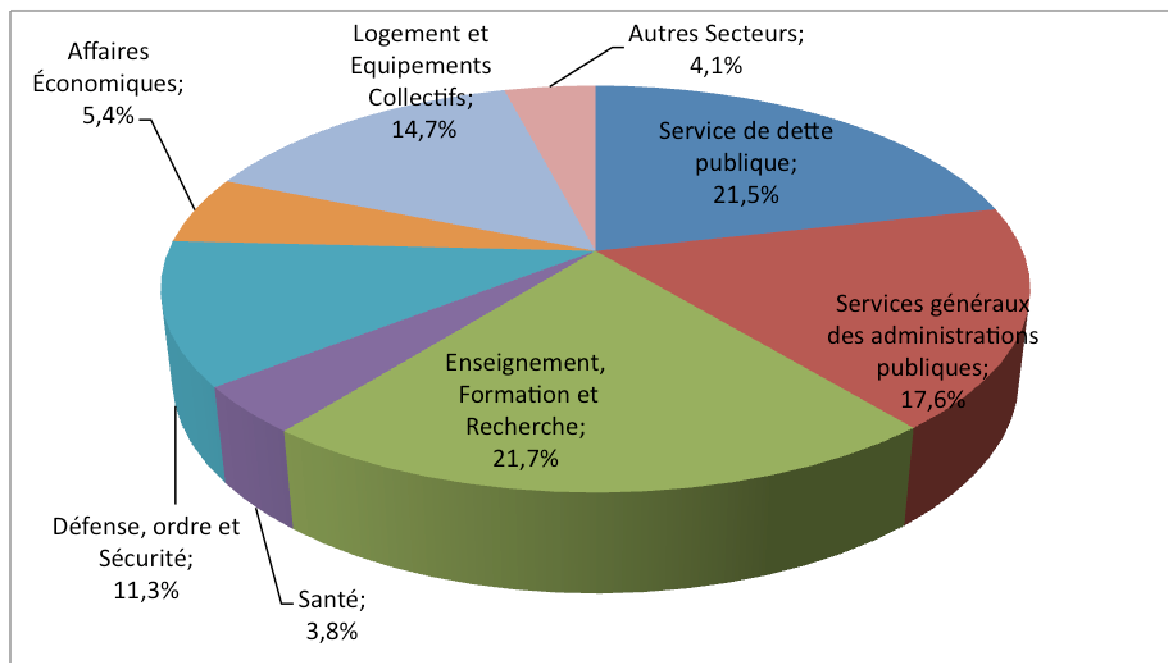
Les dépenses exécutées dans le secteur **des affaires économiques** s'élèvent à 138,3 milliards. Ces dépenses se rapportent aux activités de promotion des ressources halieutiques et au développement de l'agriculture (77,1 milliards), des transports et des télécommunications (34,6 milliards). Elles comprennent également le soutien aux activités industrielles et les dépenses relatives aux autres activités économiques telles que le commerce, l'hôtellerie et l'artisanat (26,6 milliards).

Les dépenses des services chargés de **la défense** du territoire, du renforcement **de la sécurité et des affaires judiciaires et pénitentiaires**, se sont établies à 291,1 milliards, représentant 11,3% des dépenses globales. Elles concernent notamment les activités des services des armées (91,1 milliards), de la gendarmerie (52,9 milliards), de la police (76,2 milliards) et des services judiciaires (25,3 milliards).

Les dépenses effectuées pour **l'équipement en infrastructures, la construction et la réhabilitation de bâtiments administratifs**, se chiffrent à 378,2 milliards, soit 14,7% des dépenses totales. Elles concernent notamment les opérations liées à l'électrification (230,3 milliards), à l'amélioration des infrastructures routières (51,8 milliards) et à l'alimentation en eau potable (10,7 milliards) ainsi que la politique de promotion des logements (8,6 milliards). En outre, ces dépenses ont porté sur le renforcement d'autres infrastructures économiques de base menées par les collectivités décentralisées (3,3 milliards).

Les dépenses réalisées par les autres secteurs (**protection de l'environnement, protection sociale, loisirs, culture et culte**) s'établissent à 104,2 milliards. Elles intègrent celles menées dans le cadre de la politique de protection et de la lutte contre la pollution de l'environnement ainsi que la subvention d'équilibre de la CGRAE et le développement culturel.

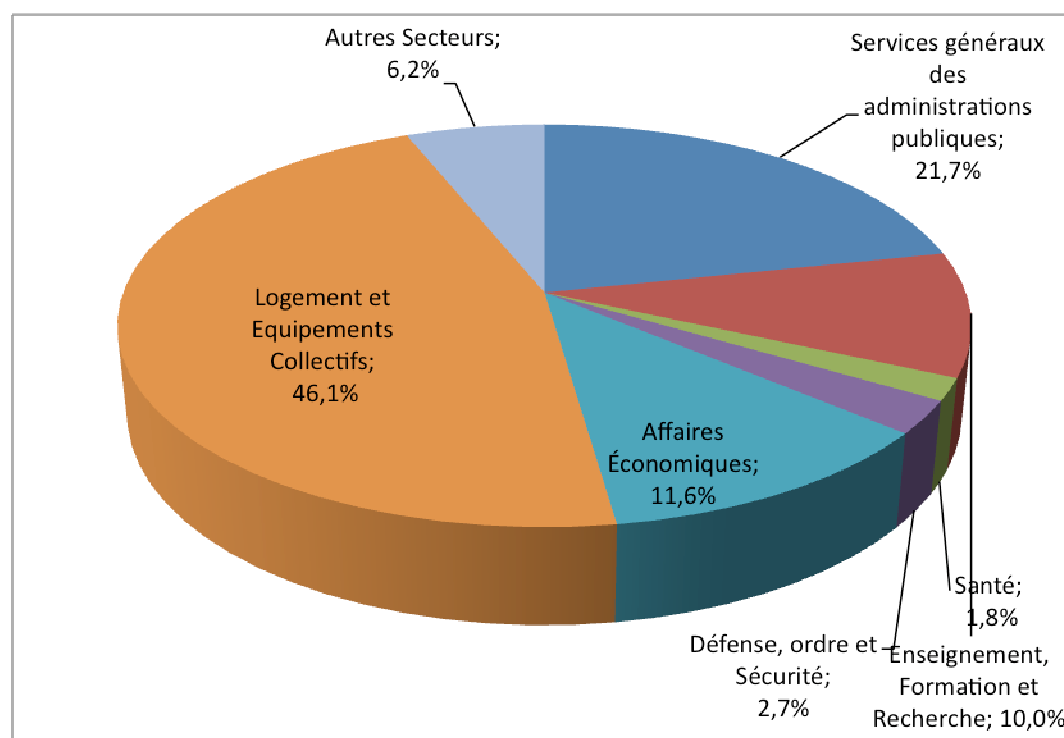
Graphique 3 : Répartition des dépenses totales par grandes fonctions à fin septembre 2013



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

S'agissant spécifiquement des **dépenses d'investissement** (641,4 milliards), l'exécution a été orientée principalement vers les logements et équipements collectifs (295,9 milliards), les services généraux des administrations publiques (139,1 milliards), les affaires économiques (74,2 milliards) et l'enseignement, la formation et la recherche (64,1 milliards).

Graphique 4 : Répartition des dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin septembre 2013



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.4 Analyse des dépenses pro pauvres

Les dépenses exécutées dans le cadre des actions de lutte contre la pauvreté et de réduction des disparités sociales s'établissent à la fin du troisième trimestre à 920,1 milliards pour un objectif planché de 916 milliards, soit un taux d'exécution de 100,4%.

Ce résultat traduit la détermination du Gouvernement à atteindre ses objectifs annuels d'amélioration des conditions de vie des couches les plus défavorisées de la population par le suivi régulier de l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté.

Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2013

	2012	2013		
	Réalisation	Budget	Objectif septembre	Réalisation
01 Agriculture et développement rural	68,2	72,1	46,1	66,3
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	7,2	5,8	4,2	5,7
03 Education ¹	651,2	754,6	544,8	555,5
04 Santé	169,2	205,1	139,3	96,8
05 Eau et Assainissement	49,5	73,5	53,0	57,7
06 Energie	18,7	26,7	20,6	24,2
07 Routes et ouvrages d'art	51,3	101,7	61,7	67,3
08 Affaires Sociales	20,0	18,1	12,9	16,8
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	31,7	31,8	21,3	23,5
10 Reconstructions et réhabilitations	0,3	13,0	7,7	2,9
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	13,0	6,7	4,4	3,4
TOTAL	1080,3	1309,1	916,0	920,1

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les activités menées au sein de ces secteurs ont occasionné des dépenses d'un montant de **72 milliards** dont **66,3 milliards** au titre de **l'agriculture et du développement rural** et **5,7 milliards** au niveau des **ressources halieutiques et de la production animale**.

Les dépenses concernant **l'agriculture et le développement rural** se rapportent notamment aux activités de soutien au développement de l'agriculture (16,4 milliards intégrant 7 milliards de subvention au secteur coton). Elles concernent également les actions de formation et d'encadrement du monde agricole avec l'appui de l'ANADER

¹ Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'Education et de la Formation qui excluent notamment les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres.

(9,4 milliards) et du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (5,2 milliards) ainsi que les activités du programme d'aménagement hydro-agricole (17 milliards).

Ces dépenses concernent, en outre, celles effectuées dans le cadre du projet d'appui aux infrastructures agricoles de l'Indenié-Duablin (6,9 milliards).

Quant aux dépenses effectuées dans le domaine des **ressources halieutiques et de la production animale**, elles couvrent les actions de formation, d'encadrement et d'appui à l'élevage.

2.4.2 Education

Les dépenses réalisées dans le secteur **formation, enseignement et recherche** se situent à 555,5 milliards contre 544,8 milliards prévus. Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'Education et de la Formation qui excluent notamment les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres.

Outre les charges salariales d'un montant de 366,2 milliards, ces dépenses couvrent notamment, le fonctionnement des écoles publiques (14,8 milliards), la subvention aux écoles privées (48,8 milliards), le paiement des bourses (9 milliards). Elles portent également sur les subventions octroyées aux EPN (16,2 milliards) et à la SOTRA pour le transport des élèves et étudiants (5,1 milliards).

Par ailleurs, ces dépenses se rapportent aux travaux de réhabilitation des universités (19,7 milliards), aux opérations menées au titre du Programme Présidentiel d'Urgence (2,3 milliards), au projet de développement de l'enseignement de base (4,5 milliards), à l'appui à la réforme du système LMD (2 milliards). Elles intègrent également les opérations, les dépenses liées à l'organisation des examens et concours (7,5 milliards).

2.4.3 Santé

Les dépenses exécutées dans le domaine de la santé, y compris celles menées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence, se chiffrent à 96,8 milliards comprenant 53,5 milliards de charges salariales.

Les dépenses de santé intègrent les frais de fonctionnement de l'administration générale pour 12,9 milliards et les actions de renforcement du système de santé primaire pour 19,3 milliards.

Elles comprennent également les subventions accordées pour l'amélioration du plateau technique des CHU et Institutions médico-spécialisées (24 milliards) ainsi que les dépenses liées à la prévention et à la lutte contre les pathologies et les endémies pour 3,2 milliards dont 2,5 milliards au titre du Programme Elargi de Vaccination.

La politique de lutte contre le VIH/SIDA et de gratuité des soins ont bénéficié respectivement de 1,3 milliard et 1,4 milliard.

2.4.4 Eau, assainissement et électricité

Les dépenses destinées à améliorer l'assainissement, à protéger l'environnement et à faciliter l'accès à l'électricité et l'eau potable se chiffrent globalement à 81,9 milliards.

Le renforcement de l'accès à l'eau potable et l'assainissement du cadre de vie des populations ainsi que la protection de l'environnement ont occasionné des dépenses d'un montant de 57,7 milliards. Ces dépenses ont concerné notamment, les activités du programme de renforcement en eau potable de la ville d'Abidjan et de certaines villes de l'intérieur, l'entretien et la maintenance de pompes à motricités humaines, les activités du projet intégré de gestion du bassin versant du gourou ainsi que les opérations d'enlèvement des ordures menées par l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine. Toutes ces actions ont été renforcées par celles effectuées au titre du Programme Présidentiel d'Urgence.

Les dépenses de renforcement de l'accessibilité à l'électricité se sont situées à 24,2 milliards. Outre les actions menées au titre du Programme Présidentiel d'Urgence, ces dépenses couvrent les frais de gestion de l'éclairage public et des charges liées aux activités du projet d'électrification de vingt trois (23) localités et chefs lieux de sous-préfectures.

2.4.5 Infrastructures

Les dépenses consacrées à l'amélioration des infrastructures routières et à la construction d'ouvrages d'art, ont été exécutées à hauteur de 67,3 milliards. Ces dépenses concernent plusieurs opérations telles que :

- le projet renaissance infrastructures de Côte d'Ivoire (PRI-CI) : 28,6 milliards ;
- le programme d'urgence infrastructures urbaines : 7,6 milliards ;
- l'aménagement de la route Boundiali - Tengréla – Mali : 6,7 milliards ;
- la réhabilitation de la voie Abobo-Anyama : 2,3 milliards ;
- la construction du pont de Jacquville : 2,1 milliards.

Ces travaux d'infrastructures ont bénéficié de l'appui du volet Entretien et Aménagement Routier du Programme Présidentiel d'Urgence pour un montant de 16 milliards.

2.4.6 Affaires sociales

Les dépenses des affaires sociales se situent à 16,8 milliards dont 12,3 milliards au titre des charges de personnel. Elles prennent également en compte la formation du personnel d'appui et des femmes, le fonctionnement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux ainsi que la prise en charge des indigents et des victimes de guerre.

2.4.7 Décentralisation

Les subventions faites au profit des collectivités décentralisées, hors interventions dans les secteurs éducation, santé et agriculture, se chiffrent à 23,5 milliards.

2.4.8 Reconstruction, réhabilitation et autres domaines de lutte contre la pauvreté

Les dépenses effectuées dans le cadre de la reconstruction, réhabilitation et dans les autres domaines de lutte contre la pauvreté ressortent à 6,3 milliards.

Elles ont concerné essentiellement les dépenses engagées au bénéfice des logements sociaux, de la promotion et l'insertion des jeunes ainsi que du développement du tourisme et de l'artisanat.

III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES

Les paiements effectués par les comptables publics portent sur la dette publique, les salaires, les transferts et interventions de l'Etat, les achats de biens et services ainsi que les équipements collectifs et autres charges courantes.

3.1 Au titre de la dette publique

Le service de la dette publique effectivement réglé se chiffre à 382,3 milliards dont 338,8 milliards sur la base de mandats mis en règlement et 43,5 milliards d'opérations de trésorerie. Ces paiements comprennent 240,2 milliards au titre de la dette intérieure avec 171,4 milliards de remboursement de capital et 68,8 milliards d'intérêts. Les règlements sur la dette extérieure se chiffrent à 142,1 milliards dont 79,4 milliards de remboursement de capital et 62,7 milliards d'intérêts.

3.2 Au titre des dépenses de personnel

Les règlements de salaire s'établissent à 774,5 milliards. Ils concernent :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'administration centrale : 658,4 milliards ;
- les salaires des agents des EPN et autres organismes : 61,3 milliards ;
- les salaires et indemnités du personnel des institutions : 30,7 milliards ;
- les salaires des agents des collectivités décentralisées : 4,6 milliards ;
- la rémunération du personnel local des ambassades et les autres charges salariales : 19,5 milliards.

3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat

Les transferts et subventions aux organismes publics et à certaines catégories de ménages ont été réalisés à 455 milliards. Ces réalisations concernent :

- les Institutions nationales : 55,8 milliards ;
- les Etablissements Publics Nationaux et Entreprises Publiques : 194,5 milliards ;
- les Ménages (bourses des élèves et étudiants, handicapés...) : 10,5 milliards ;
- les Institutions et Organisations à but non lucratif : 61,8 milliards ;
- les transferts aux fonds autonomes : 27,9 milliards ;
- les transferts d'équilibre pour les pensions retraites : 17,2 milliards ;
- les transferts aux collectivités: 13,4 milliards ;

- les transferts aux représentations à l'étranger : 13,2 milliards ;
- les autres bénéficiaires : 60,7 milliards dont 38,9 milliards au profit du secteur électricité.

3.4 Au titre des achats de biens et services

Les achats de biens et services effectués dans le cadre du fonctionnement des services de l'Etat, ont bénéficié de règlement à hauteur de 161,9 milliards. Ils concernent notamment :

- les achats de fournitures : 11,2 milliards ;
- le paiement des factures d'eau, d'électricité, de communication, de gaz et autres sources d'énergie : 18,5 milliards ;
- les loyers et charges locatives : 10,2 milliards ;
- les frais de transport et de missions : 11,6 milliards ;
- les dépenses d'entretien et de maintenance : 7 milliards ;
- les autres achats de biens et services : 94,4 milliards dont 11 milliards de frais d'alimentation des forces armées.

3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat

Les paiements effectués au titre **des dépenses d'équipements collectifs** se chiffrent à 71,4 milliards dont 15,8 milliards pour la réalisation des infrastructures routières, 18,1 milliards pour les bâtiments, 26,3 milliards pour les équipements en matériels et mobiliers et 11,2 milliards au titre des autres charges d'équipements collectifs.

Les paiements au titre des **autres charges courantes**, se sont élevés à 124,1 milliards dont 29,4 milliards de remboursement de crédits de TVA.

Au total, les règlements effectués par les comptables publics s'établissent globalement à 1 969,2 milliards. Ces opérations se décomposent en mandats mis en règlement pour 1 703,5 milliards, en opérations de trésorerie pour 132,7 milliards et en avances non encore régularisées pour 133 milliards.

IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) en 2013

Données en milliards de FCFA	Fin mars 2013		Fin juin 2013		Fin septembre 2013		Fin décembre 2013
	Objectif	Réalisation	Objectif	Réalisation	Objectif	Réalisation	Objectif
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	20,0	17,2	59	52,8	93,9	91,7	114,3
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	248,2	248,4	588,8	590,5	916	920,1	1 309,1

Source : DGBF

4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances

Ce critère, conformément au programme économique et financier, concerne le niveau total des avances consenties hors celles liées aux charges de personnel, au service de la dette publique et aux régies d'avances. A fin septembre 2013, le niveau de ces avances s'est situé à 91,7 milliards, en dessous du plafond fixé à 93,7 milliards.

4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres

A fin septembre 2013, le niveau des dépenses pro-pauvres est estimé à 920,1 milliards pour un objectif plancher attendu à 916 milliards.

CONCLUSION

A fin septembre 2013, l'exécution budgétaire enregistre un niveau satisfaisant de recouvrement des recettes en rapport avec la poursuite des réformes entreprises par les régies financières et la confiance en la signature de l'Etat.

Quant à l'exécution des dépenses, elle affiche un résultat en deçà des objectifs fixés imputable au retard observé dans l'exécution de certains projets d'investissement.

Toutefois, cette exécution budgétaire reste en cohérence avec les engagements pris au titre du Programme Economique et Financier et bien meilleure aux tendances observées sur la même période en 2012.

Des mesures d'accélération du rythme d'exécution des dépenses d'investissement sont d'ores et déjà entrain d'être mises en œuvre dans l'optique d'atteindre un taux d'exécution des investissements supérieur à 92 % en fin d'année pour contribuer à la réalisation de l'objectif de croissance économique de 9 % attendue pour l'année 2013 conformément au PND 2012-2015.

Telle est l'économie de la présente communication relative à l'exécution budgétaire au cours des trois (3) premiers trimestres 2013, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

Nialé KABA

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires

Annexe 3 : Situation des dépenses par grandes natures

Annexe 4 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions

Annexe 5 : Etat détaillé des dépenses par grandes natures

Annexe 6 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions

Annexe 7 : Situation des dépenses par Ministères et Institutions

Annexe 8 : Etat détaillé des dépenses par Ministères et Institutions

Annexe 10 : Situation d'exécution des dépenses pro pauvres

Annexe 11 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.

Au cours des trois premiers trimestres 2013, les délais moyens des actions relevant des principaux acteurs (Ordonnateur, Contrôleur financier, Comptable) du SIGFiP, ont été contenus dans les limites des normes établies.

La poursuite des actions de sensibilisation des acteurs et de la résolution des problèmes techniques inhérents au module informatique de gestion des délais de traitement des dossiers, explique largement ce résultat.

Le tableau suivant montre pour chaque acteur de la dépense publique la durée moyenne de traitement des dossiers à fin septembre 2013.

Durée moyenne de traitement des dossiers

Acteurs	Engagement		Ordonnancement		Prise en Charge	
	Durée moyenne	Normes	Durée moyenne	Normes	Durée moyenne	Normes
Ordonnateur	3 jours	5 jours	3 jours	5 jours		
Contrôleur financier	2 jours	5 jours	2 jours	5 jours		
Comptable					5 jours	5 jours

Source : DGBF

Annexe 12 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et projets